

Convention citoyenne Clermont-Ferrand

Publié le 9 juin 2022 – Mis à jour le 11 juin 2022



Date(s)

du 1 juin 2022 au 19 juin 2022

Pendant 6 mois, de novembre à mai 2022, 70 clermontois tirés au sort ont travaillé ensemble à l'élaboration de 40 mesures pour la transition écologique, sociale et démocratique de la ville de Clermont-Ferrand.

Du 1er au 19 juin minuit, chaque Clermontoise et Clermontois âgé(e) d'au moins 16 ans et sans condition de nationalité, peut voter, en ligne ou au format papier.

Chaque participant dispose d'un nombre de votes illimités : vous pouvez sélectionner autant de propositions que vous le souhaitez parmi les 3 transitions : écologique, démocratique et sociale.

Le vote n'éliminera aucune des 40 propositions, mais donnera la vision des Clermontois sur celles devant être traitées en priorité. À l'automne 2022, les 40 propositions conçues par les membres de la Convention et priorisées par les habitants seront étudiées par le conseil municipal. Celui-ci apportera une réponse à chacune et déterminera le calendrier de mise en œuvre et le budget qui pourra leur être dédié

Au fait, c'est quoi la Convention citoyenne de Clermont-Ferrand ?

70 Clermontoises et Clermontois tirés au sort et représentatifs de la population ont travaillé pendant 6 mois sur des propositions concrètes pour préparer l'avenir de la ville et améliorer la vie des habitants.

Ils ont été entourés d'experts et ont pu également échanger plusieurs fois avec des membres de la société civile (associations,...) et des élus de la Ville pour affiner leurs idées. Au total, ils présentent aujourd'hui à la population 40 propositions à classer par ordre de priorité.

- **Rendez-vous sur <https://clermontparticipatif.fr/>(<https://clermontparticipatif.fr/>)**

<https://www.uca.fr/actualites/toutes-les-actualites/vie-de-luniversite/convention-citoyenne-clermont-ferrand/>

<https://www.uca.fr/actualites/toutes-les-actualites/vie-de-luniversite/convention-citoyenne-clermont-ferrand/>